

2022-0808
2022-08-03

SERENE

Liquid Herbicide

Serene is a liquid herbicide for non-selective vegetation control of areas in and around established trees and shrubs, non-crop areas, right-of way, industrial land sites and in and around labelled food crops. Leaves no harmful residue in the soil.

COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT: Acetic Acid 20%

REGISTRATION NO.: 30248 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**IN CASE OF EMERGENCY INVOLVING A POISONING OR MAJOR SPILL,
CALL 1-866-336-2983**

CAUTION: SKIN IRRITANT

DANGER: CORROSIVE TO EYES

NET CONTENTS: 5L - Bulk

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING**

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON N1C 0A4
1-866-613-3336

Serene is a post emergent, foliar active, vegetation management product. It can also be used in and around perennial food crops. Serene is non-selective to green foliage and is non-residual in soil.

Areas of use: sidewalks, driveways and patios; railroad rights-of-way, power stations, industrial sites, around farm buildings, storage areas, tank farms, in and around greenhouses, plant nurseries, golf courses, in fencerows, in vacant lots and in and around food crops.

Annual Weeds Controlled: Ragweed species, Chickweed, Lamb's-quarters, Black Medic, and seedling Canada fleabane.

Perennial Weeds Suppressed: Dandelion, Plantain species, Clover species, Wild Carrot, Toadflax, Quack Grass, Tufted Vetch, Hawkweed species, Curled Dock, Canada thistle, Kentucky Bluegrass and Sedges.

Retreatment is required for complete control of established perennial weeds.

GENERAL DIRECTIONS FOR USE

Best results are achieved from spring and early summer applications to actively growing young weeds. Degree of control depends on several factors, including weed size and stage at application. Apply on a mostly sunny day with temperatures at or above 21° C (70° F). Small annual weeds may be completely controlled with a single application. Control of larger, more established weeds, not completely desiccated with one application, may be short-term and require retreatment. Weeds that are mature, dormant or hardened due to moisture stress tend to be more tolerant to herbicide treatment. Complete coverage of undesirable vegetation is necessary to achieve control. Only contacted vegetation will be affected. Seedling perennial weeds may be controlled with a single application; however, repeat application is required for control of regrowth of established perennial weeds. Rainfall within 1 hour of application will reduce degree of control. DO NOT re-enter or allow entry into the treated areas until the residues have dried. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

RATES FOR USE
FOR EARLY SEASON ANNUAL WEED CONTROL, when weeds are small (3-5 leaf) and actively growing; mix a spray solution consisting of 1 L of product for each 3 L of water. Ensure adequate mixing. Spray unwanted vegetation to the point of wetness.
SPOT TREATMENT APPLICATION: Use a single nozzle or hand-gun applicator to direct the spray and thoroughly wet undesirable foliage.
FOR CONTROL OF LARGER ANNUAL WEEDS AND TOP GROWTH REDUCTION (SUPPRESSION) OF PERENNIAL WEED GROWTH. Mix a spray solution consisting of 1 L of product for each 2.25 L of water. Use an application system, solution volume and adequate spray pressure to ensure complete coverage of unwanted vegetation. Best results with larger weeds will be achieved by spot treatment. Retreatment is required for regrowth of perennial weeds.

FOR CONTROL OF SEEDLING CANADA FLEABANE, LARGER, ESTABLISHED ANNUAL WEEDS AND TOP GROWTH REDUCTION (SUPPRESSION) OF ESTABLISHED PERENNIAL WEEDS: Use full strength (undiluted) with adequate spray pressure to ensure complete coverage of unwanted vegetation. Best results with larger weeds will be achieved by spot treatment. Retreatment is required for regrowth of perennial weeds.

FOR CONTROL OF WEEDS IN GREENHOUSES: To control weeds in non-crop areas of the greenhouse such as under planting benches, in walkways, and in beds after harvest, prepare a spray solution consisting of 1 L of product for each 3 L of water. Ensure adequate mixing. Spray weeds to the point of wetness using a medium droplet size to minimize drift. Complete coverage of the weeds is necessary to achieve control. Best results will be achieved if the weeds are actively growing. Avoid contact of the spray solution onto desirable vegetation. DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

Serene in Solution	Litres/m ²	Litres/ha
Serene Full Strength	5 litres/69.7 m ²	717.5 litres/ha
Serene 1:2.25 Dilution (Serene:Water)	1.53 litres/69.7 m ²	219.5 litres/ha
Serene 1:3.0 Dilution (Serene:water)	1.25 litres/69.7 m ²	179 litres/ha

CROP SPECIFIC DIRECTIONS FOR USE:

GENERAL DIRECTIONS FOR USE IN AND AROUND LABELLED FOOD CROPS:

Apply as a directed spray using ground application equipment only. Before applying Serene, start with clean, well maintained application equipment. Spray equipment should be cleaned thoroughly following a Serene application.

Always use the higher rate of this product per hectare within the recommended range when weed growth is heavy or dense, or weeds are growing in an undisturbed (non-cultivated) area.

This product does not provide residual weed control. Heavy rainfall or irrigation immediately after application may wash the chemical off the foliage and a repeat treatment may be required.

Field sprayer application:

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground. For tractor mounted boom sprayers, the use of low clearance hooded or shielded sprayers that ensure spray drift does not come in contact with the crop or foliage is strongly recommended.

Use caution when applying under circumstances where possible drift to non-target plants, Serene is a non-selective herbicide. Do not make applications during temperature inversions. DO NOT apply this product through any type of irrigation system. Use appropriate water volumes to ensure good spray coverage. DO NOT apply by air.

Buffer zones:

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment, inter-row hooded sprayer, low-clearance hooded or shielded sprayers that ensure spray drift does not come in contact with orchard crop fruit or foliage, soil drench and soil incorporation.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:				
		Freshwater Habitat of		Estuarine/Marine Habitats of Depths:		Terrestrial Habitats*
		Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer	Non-crop	2	1	1	1	1

*Buffer zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way and utility easements.

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

FOR CONTROL OF WEEDS IN THE FOLLOWING FOOD CROPS:

DIRECTIONS FOR USE IN AND AROUND THE FOLLOWING ORCHARD AND VINEYARD CROPS: Apple and Grape

- Serene offers control of susceptible weeds listed on this label. Apply Serene as a uniform band or as a spot application directed at weeds on the ground between the trunks or vines. Not intended for broader applications outside of these areas such as drive rows.
- Avoid direct or indirect spray contact to the foliage.

- For apples, do not apply to trees established less than one year. Apply to healthy established trees. Do not apply when plants are under stress. Do not apply after budbreak unless using hooded or shielded application equipment and applicator can ensure spray drift will not come in contact with fruit or foliage.
- For grapes, do not apply to vines established less than two years. Do not apply to grapes that are not trellised or staked unless they are free standing. Do not apply during the period after budbreak through final harvest, unless using shielded application equipment and applicator can ensure spray drift will not come into contact with fruit or foliage.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS. The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Belchim Crop Protection Canada Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Belchim Crop Protection Canada Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

DIRECTIONS FOR USE IN AND AROUND THE FOLLOWING CROP: Cranberry

Crop	Target Pest	Rate
Cranberry	Sedges SUPPRESSION ONLY	Spray Serene on weed at rates of 2-6% or applied in soil injection at the rates of 6-12% (v/v) of active ingredient
<ul style="list-style-type: none"> • Dilute stock Serene to the rate required in water and spray weeds or inject into soil to suppress sedge plants which surround cranberry. • For pure weed spot treatment only. • Do not apply directly to cranberry. • Retreatment is required for regrowth of weeds. • Pure spot weeds can be sprayed at 2-6% of Serene without drift OR soil injected at 6 - 12% of Serene without contact with cranberry root systems. 		
Crop Group	Crops	Application Directions
Crop Group 1 Root and Tuber Vegetables	Arrowroot, Jerusalem Artichoke, Beet, Burdock, Canna, Carrot, Celeriac, Chervil, Chicory, Chufa, Dasheen, Ginseng, Horseradish, Parsley, Parsnip, Potato, Radish, Rutabaga, Salsify, Skirret, Sweet Potato, Turnip and Yam.	Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment. Ensure spray drift will not come in contact with foliage. Do not spray the crop directly.

		Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.
Crop Group 3-07 Bulb Vegetables	Chive, Chinese, fresh leaves; Chive, fresh leaves; Daylily; Elegans hosta; Fritillaria; Garlic; Kurrat; Lady's leek; Leek; Lily; Onion, bulb; Onion, green; Onion, fresh; Onion, macrostem; Onion, pearl; Onion, potato; Shallots and Wild leek.	Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment. Ensure spray drift will not come in contact with foliage. Do not spray the crop directly. Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.
Crop Group 4-13 Leafy Vegetables (greenhouse or field)	Amaranth, Arugula, Aster, Blackjack, Broccoli raab, Broccoli, Cabbage, Cat's Whiskers, Cham-chwi, Cham-na-mui, Chervil, Chinese cabbage, Chipilin, Chrysanthemum, Cilantro, Collards, Corn salad, Cosmos, Cress, Dandelion, Dang-gwi, Dillweed, Dock, Dol-nam-mul, Ebolo, Endive, Escarole, Fameflower, Feather cockscomb, Good King Henry, Hanover salad, Huauzontle, Jute leaves, Kale, Lettuce, Maca, Mizuna, Mustard greens, Orach, Parsley, Plantain, Primrose, Purslane (garden), Radicchio, Radish, Rape greens, Rocket, Shepherd's purse, Spinach, Swiss chard, Tanier spinach, Turnip greens, Violet, Watercress and Cultivars, varieties and/or hybrids of these.	Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment. Ensure spray drift will not come in contact with foliage. Do not spray the crop directly. Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.
Crop Group 5-13 Brassica Head and Stem Vegetables	Broccoli; Brussels sprouts; Cabbage; Cabbage, Chinese-Napa; Cauliflower and Cultivars, varieties and/or hybrids of these.	Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment.

		<p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
<p>Crop Group 8-09 Fruiting Vegetables (greenhouse or field)</p>	<p>African eggplant, Bush tomato, Currant tomato, Eggplant, Garden huckleberry, Goji berry, Groundcherry, Martynia, Okra, Pea eggplant, Pepino, Pepper (bell and non-bell), Scarlett eggplant, Sunberry, Tomatillo, Tomato, and Cultivars, varieties and/or hybrids of these.</p>	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop.</p> <p>Apply using hooded or shielded application equipment.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
<p>Crop Group 9 Cucurbit Vegetables (greenhouse or field)</p>	<p>Cucumber, gourd, muskmelon (includes cantaloupe, casaba, Crenshaw and honeydew melons), <i>Momordica</i> spp., pumpkin, summer squash, watermelon, winter squash.</p>	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop.</p> <p>Apply using hooded or shielded application equipment.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
<p>Crop Group 11-09 Pome Fruit, excluding apples (see above for use instructions on apples)</p>	<p>Crabapple, Mayhaw, Pear, Pear (oriental) and Quince.</p>	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the trunks or plants.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Apply only to weeds around healthy established trees.</p> <p>Do not apply after budbreak unless using hooded or shielded application equipment and applicator can ensure spray drift will not come into contact with fruit or foliage.</p>

		Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.
Crop Group 12-09 Stone Fruit	Apricot; Cherry (sweet); Cherry (tart); Nectarine; Peach; Plum; Plum, Prune; and Plumcot.	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the trunks or plants.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Apply only to weeds around healthy established trees.</p> <p>Do not apply after budbreak unless using hooded or shielded application equipment and applicator can ensure spray drift will not come into contact with fruit or foliage.</p> <p>Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
Crop Group 13-07 Berries and Small Fruits (greenhouse or field)	Amur river grape, Aronia berry, Bayberry, Bearberry, Bilberry, Blackberry, Blueberry (highbush and lowbush), Buffalo currant, Buffaloberry, Chilean Guava, Chokecherry, Cloudberry, Currant, Elderberry, European barberry, Gooseberry, Highbush cranberry, Honeysuckle, Huckleberry, Jostaberry, Juneberry, Kiwi, Lingonberry, Loganberry, Maypop, Mountain pepper berries, Mulberry, Muntries, Native currant, Partridgeberry, Pincherry, Raspberry, Riberry, Schisandra berry, Sea buckthorn, Serviceberry, Strawberry, Wild raspberries, and Cultivars, varieties, and/or hybrids of these.	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop.</p> <p>Apply using hooded or shielded application equipment.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p> <p>Do not spray the crop directly.</p> <p>Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
Crop Group 14-11 Tree Nuts	Almond, Beech Nut, Bur oak, Butternut, Chestnut, Chinquapin, Ginkgo, Hazelnut (Filbert), Heartnut, Hickory nut, Japanese horse-chestnut, Pecan, Pine nut and Walnut (black and English), and Cultivars,	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label.</p> <p>Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the trunks or crop.</p> <p>Ensure spray drift will not come in contact with foliage.</p>

	varieties, and/or hybrids of these.	<p>Do not spray the crop directly. Apply only to weeds around healthy established trees. Do not apply after budbreak unless using hooded or shielded application equipment and applicator can ensure spray drift will not come into contact with fruit or foliage. Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
Crop Group 22 Stalk, Stem and Leaf Petioles	Agave; Aloe vera; Asparagus; Bamboo; Cardoon; Celery; Celery, Chinese; Celtuce; Fennel; Fern; Fuki; Kale, sea; Kohlrabi; Palm hearts; Prickly pear; Rhubarb; Udo; Zuiki and Cultivars, varieties and hybrids of these.	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment. Ensure spray drift will not come in contact with foliage. Do not spray the crop directly. Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>
Miscellaneous	Globe artichokes, peanuts, hops, outdoor ornamentals.	<p>Serene offers control of susceptible weeds listed when applied at the rates and timings outlined on this label. Apply Serene as a uniform band or spot application directed at weeds on the ground between the crop. Apply using hooded or shielded application equipment. Ensure spray drift will not come in contact with foliage. Do not spray the crop directly. Do not apply when plants are under stress. Retreatment is required for regrowth of weeds.</p>

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Corrosive to the eye. DO NOT get in eye. May irritate skin. Causes mucous membrane irritation. Avoid contact with skin and clothing. Wash immediately after use. Wash contaminated clothing with soap and hot water before reuse. Avoid inhaling vapours or spray mist. A well-ventilated area is required for task-related duties. DO NOT re-enter or allow entry into the treated areas until the residues have dried. Wear long-sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves, safety goggles or face shield, and shoes plus socks during loading, application, and when performing clean-up and maintenance activities. For broadcast application and application in areas with poor ventilation, the applicator must also wear a NIOSH/MSHA-approved vapour respirator.

Avoid all contact with desirable plants. Overspray or drift will injure contacted foliage. Avoid application to reactive metals such as aluminum, tin, iron, or items such as fencing or lawn furniture in order to prevent staining, mottling, or otherwise interfering with finished metal surfaces. Avoid spraying on windy days.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature, application equipment and sprayer settings.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

STORAGE

Store this product away from food or feed. Keep from freezing. Store in original container out of reach of children.

DISPOSAL

1. Triple or pressure-rinse the empty container. Dispose of rinsings on bare ground.

2022-0808
2022-08-03

2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

SERENE
Herbicide liquide

Serene est un herbicide liquide pour la suppression non sélective de la végétation à l'intérieur et aux environs des peuplements d'arbres et arbustes établis, des espaces non cultivés, des droits de passage, des sites industriels et dans des cultures vivrières étiquetés et autour de celles-ci. Ne laisse pas de résidus nocifs dans le sol.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Acide acétique 20 %

N° d'HOMOLOGATION : 30248 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT OU UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983

ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU
DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET : 5 L - vrac

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON N1C 0A4
1-866-613-3336

Serene est un herbicide de postlevée à activité foliaire utilisé pour la gestion de la végétation. Il peut aussi être utilisé dans les cultures vivrières vivaces et à proximité de celles-ci. Serene est non sélectif pour le feuillage vert et non résiduel dans le sol.

Aires d'utilisation : trottoirs, allée d'accès aux garages, patios; emprises des chemins de fer, centrales et installations électriques, sites industriels, autour des bâtiments de ferme, aires d'entreposage, parcs à réservoirs, dans les serres et autour de celles-ci, pépinières, terrains de golf, haies, terrains vacants, dans les cultures vivrières et autour de celles-ci.

Mauvaises herbes annuelles supprimées : herbe à poux (spp), stellaire moyenne, chénopode blanc, lupuline, plantules de la vergerette du Canada.

Mauvaises herbes vivaces réprimées : pissenlit, plantain (spp), trèfle (spp), carotte sauvage, linaira, chiendent, vesce jargeau, épervière (spp), patience crépue, chardon des champs, pâturin des prés et carex.

Un second traitement est requis pour la suppression complète des mauvaises herbes vivaces établies.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL

On obtient de meilleurs résultats lorsque les traitements sont effectués au printemps et au début de l'été, sur des mauvaises herbes jeunes et en croissance active. Le degré de suppression dépend de plusieurs facteurs, dont la taille des plantes et leur stade de croissance au moment du traitement. Appliquer une journée plutôt ensoleillée, alors que la température est de 21 °C (70 °F) ou plus. Les petites adventices annuelles peuvent être complètement détruites en une seule application. Dans le cas de mauvaises herbes plus grandes et bien établies qui ne sont pas entièrement desséchées après le premier traitement, la maîtrise pourrait être de courte durée et nécessiter un traitement supplémentaire. Les plantes matures, en dormance ou endurcies par un stress hydrique ont tendance à être plus tolérantes au traitement herbicide. Une couverture complète de la végétation indésirable est requise; seule la végétation qui aura été en contact avec l'herbicide sera détruite. Les mauvaises herbes vivaces au stade de plantules seront supprimées par un seul traitement; toutefois, une application supplémentaire est requise pour éliminer la repousse des vivaces établies. Une pluie survenant dans l'heure qui suit l'application réduira le degré de suppression. NE PAS retourner ni permettre à quiconque de retourner sur les lieux traités tant que le feuillage n'est pas sec. Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les habitats aquatiques, NE PAS utiliser ce produit pour éliminer les organismes nuisibles aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

DOSES D'EMPLOI
POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN DÉBUT DE SAISON, lorsqu'elles sont petites (3-5 feuilles) et en croissance active; préparer une solution à raison de 1 L de produit pour 3 L d'eau. Mélanger à fond. Pulvériser sur la végétation indésirable jusqu'à ce que celle-ci soit bien mouillée.
TRAITEMENT LOCALISÉ : Utiliser un asperseur à gicleur simple ou un applicateur à main pour diriger le jet et bien mouiller le feuillage des plantes indésirables.
POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DE GRANDE TAILLE ET LA RÉDUCTION DES PARTIES AÉRIENNES (RÉPRESSION) DES MAUVAISES HERBES VIVACES. Préparer une solution à raison de 1 L de produit pour 2,25 L d'eau; bien mélanger. Utiliser un système d'application, un volume de solution et une pression de pulvérisation adéquats pour assurer une couverture complète de la végétation indésirable. Le traitement localisé donne de meilleurs résultats contre les mauvaises herbes de grande taille. Une application supplémentaire est requise pour éliminer la repousse des adventives vivaces.
POUR LA SUPPRESSION DES PLANTULES DE VERGERETTE DU CANADA, DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DE GRANDE TAILLE ÉTABLIES ET POUR LA RÉDUCTION DES PARTIES AÉRIENNES (RÉPRESSION) DES MAUVAISES HERBES VIVACES ÉTABLIES : Utiliser le produit à sa puissance maximale (non dilué) et une pression de pulvérisation adéquate pour assurer une couverture complète de la végétation indésirable. Le traitement localisé donne de meilleurs résultats contre les mauvaises herbes de grande taille. Une application supplémentaire est requise pour éliminer la repousse des adventives vivaces.
POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES SERRES : Pour supprimer les adventices dans les sections non cultivées des serres, telles que les banquettes et allées, et sur les lits de culture après la récolte, préparer une solution à raison de 1 L de produit pour 3 L d'eau. Mélanger à fond. Pulvériser sur la végétation indésirable jusqu'à ce que celle-ci soit bien mouillée, en utilisant des gouttelettes moyennes pour éviter la dérive. Une couverture complète de la végétation indésirable est requise. Éviter que la solution pulvérisée n'entre en contact avec la végétation que l'on souhaite conserver. EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

Solution de Serene	Litres/m²	Litres/ha
Serene non dilué	5 litres/69,7 m ²	717,5 litres/ha
Serene dilué à 1:2,25 (Serene:eau)	1,53 litre/69.7 m ²	219,5 litres/ha
Serene dilué à 1:3.0 (Serene:eau)	1,25 litre/69,7 m ²	179 litres/ha

MODE D'EMPLOI SPÉCIFIQUE AUX CULTURES :

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'UTILISATION DANS LES CULTURES VIVRIÈRES ÉTIQUETÉS ET AUTOUR DE CELLES-CI :

Utiliser en jet dirigé avec un équipement d'application terrestre seulement. Avant d'appliquer Serene, s'assurer que l'équipement est propre et bien entretenu. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond après l'application de Serene.

Toujours utiliser la dose de produit à l'hectare la plus élevée de la plage recommandée lorsque les mauvaises herbes ciblées sont denses et vigoureuses ou lorsqu'elles poussent librement (dans un milieu non cultivé).

Ce produit n'a pas d'effet résiduel. De fortes précipitations ou une irrigation immédiatement après l'application pourraient délayer le produit déposé sur le feuillage et nécessiter la reprise du traitement.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole:

NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S 572.1). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol. Pour les rampes de pulvérisation montée sur un tracteur, l'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui assure que la dérive de pulvérisation ne puisse entrer en contact avec les fruits ou le feuillage du verger est hautement recommandé.

Appliquer avec prudence si les conditions créent un risque de dérive vers des plantes non ciblées, puisque Serene est un herbicide non sélectif. Ne pas appliquer pendant les inversions de température.

NE PAS appliquer ce produit avec tout type système d'irrigation.

Utiliser des volumes d'eau appropriés, de manière à obtenir une bonne couverture de la culture.

NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.

Zones tampons :

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants **NE REQUIERT PAS** de zone tampon : pulvérisateur manuel et pulvérisateur à réservoir dorsal ainsi que traitement localisé, pulvérisateurs intercalaires avec écrans, pulvérisateurs à écran avec faible angle de pulvérisation qui font en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les fruits ou le feuillage du verger, bassinge du sol et incorporation dans le sol.

Pour les applications dans les emprises, des zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises; toutefois, on doit utiliser les meilleures stratégies d'application disponibles pour réduire le plus possible la dérive par rapport au point d'application, en tenant compte notamment des conditions météorologiques (par exemple, direction et faible vitesse du vent) et de l'équipement de pulvérisation utilisé (par exemple, pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduction au minimum de la hauteur de

pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons indiquées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines, zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, milieux humides) et des habitats estuariens et marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres*
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Superficie non cultivée	2	1	1	1	1

*Les zones tampons terrestres ne sont pas requises dans le cas des emprises, y compris le ballast des voies ferrées, les emprises ferroviaires et hydro-électriques, et les servitudes des services publics.

Dans le cas des mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association entrant dans la composition du mélange et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) prescrite des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant la classe de gouttelettes (selon l'ASAE) la plus grosse précisée sur les étiquettes des produits d'association.

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES CULTURES SUIVANTES :

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DANS LES VIGNOBLES ET VERGERS SUIVANTS : Pommes et raisins

- Serene fournit une suppression des mauvaises herbes énumérées dans cette étiquette. Appliquer Serene en bandes uniformes ou à traitements localisés dirigés sur les mauvaises herbes sur le sol, entre les troncs ou les ceps. Ce produit n'est pas destiné à des applications hors de ces endroits tels que des voies de passage pour la machinerie.
- Éviter l'application directe ou indirecte sur le feuillage.
- Ne pas traiter les pommiers établis depuis moins d'un an. N'appliquer que sur les arbres en santé bien établis. Ne pas traiter les plantes pendant les périodes de stress. Ne pas appliquer après le débourrement, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation avec écran protecteur ou écrans coniques et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits.
- Dans les vignobles, ne pas appliquer sur les vignes établies depuis moins de deux ans. Ne pas appliquer sur les vignes qui ne sont pas supportées par un treillis ou un tuteur, à moins qu'elles ne tiennent solidement sur pied. Ne pas appliquer entre le débourrement

et la récolte finale, à moins d'utiliser un équipement de pulvérisation muni d'écrans ou de cônes antidérive et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive n'entre pas en contact avec le feuillage ou les fruits.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL. Le **MODE D'EMPLOI** pour les usages décrits dans cette section de l'étiquette a été élaboré par des personnes autres que Belchim Crop Protection Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs. Pour ces usages, Belchim Crop Protection Canada Inc. n'a pas entièrement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsque le produit est employé conformément à l'étiquette. L'utilisateur devrait d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques normales, afin de confirmer que le produit convient à une application à grande échelle.

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR L'UTILISATION DANS LES CULTURES SUIVANTES ET AUTOUR DE CELLES-CI : Canneberges

Culture	Mauvaises herbes ciblées	Dose
Canneberges	Carex RÉPRESSION SEULEMENT	Pulvériser Serene sur les mauvaises herbes à un taux de dilution de 2 à 6 %, ou l'appliquer par injection dans le sol à un taux de dilution de 6 à 12 % (v/v) de matière active.

- Diluer Serene au taux de dilution requis dans de l'eau et pulvériser sur les mauvaises herbes; ou encore, injecter la solution dans le sol pour réprimer les plants de carex avoisinant les canneberges.
- Pour le traitement localisé restreint aux mauvaises herbes seulement.
- Ne pas appliquer directement sur les plants de canneberge.
- Une application supplémentaire est requise pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.
- Le traitement localisé restreint aux mauvaises herbes seulement peut être effectué à un taux de dilution de 2 à 6 % Serene, sans dérive OU par injection dans le sol à un taux de dilution de 6 à 12 % de Serene, sans contact avec le système racinaire des canneberges.

Groupe de cultures	Cultures	Directives d'application
Groupe de cultures Groupe 1 Légumes-racines et légumes-tubercules	Bardane comestible, betterave, canna comestible, carotte, céleri-rave, chervis, taro, cerfeuil tubéreux, chicorée, ginseng, igname, marante, navet, panais, patate douce, persil à grosse racine, pomme de terre, radis,	Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures.

	<p>raifort, rutabaga, salsifis, souchet comestible, topinambour.</p>	<p>Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures Groupe 3-07 Légumes-bulbes</p>	<p>Ail, ail des bois, ail chinois, ail penché, bulbe d'hémérocalle, échalotte, feuilles fraîches de ciboulette, feuilles fraîches de ciboulette chinoise, fritillaire, hosta « elegans », kurrat, lis, oignon (bulbe), oignon frais, oignon perle, oignon patate, oignon vert, poireau.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures 4-13 Légumes-feuilles (de serres ou de champs)</p>	<p>Aneth, amarante, arroche, arugula, aster des Indes, bette à cardes, bident poilu, bourse à pasteur, brocoli, calalou, caya blanc, cerfeuil, cham-chwi, chénopode Bon-Henri, chénopode de Berlandier, chipilín, cham-na-mul, chou à faucher, chou, chou cavalier, chou frisé, chou pak-choï, chrysanthème des jardins, colza, coriandre, cosmos, cresson, dang-gwi, Dol-nam-mul, ebolo, épinard, endive, feuille de moutarde, feuilles de navet, feuilles de pissenlit, foo yip, grassé, herbe-le-rail, jute,</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>

	laitue, mâche, maca, mizuna, oseille, persil, plantain, pourpier potager, primevère des jardins, radicchio, radis, rapini, roquette sauvage, scarole, watercress et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.	
Groupe de cultures 5-13 Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i>	Brocoli, chou pommé, chou de Bruxelles, chou pé-tsaï, chou-fleur et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.	Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.
Groupe de cultures 8-09 Légumes-fruits (de serres ou de champs)	Aubergine, aubergine d'Afrique, aubergine écarlate, baie de Goji, bicorne, cerise de terre, fausse aubergine, morelle scabre, morelle réfléchie, okra, pépino, piment autre que poivron, poivron, tomate, tomate du désert, tomate groseille, tomatille et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.	Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.
Groupe de cultures 9	Citrouille, concombre, courge d'été, courge d'hiver,	Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre

<p>Cucurbitacées (de serres ou de champs)</p>	<p>gourde comestible, melon d'eau, melon véritable (y compris cantaloup, Casaba, Crenshaw et honeydew) et momordique (<i>Momordica</i> spp.).</p>	<p>lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes..</p>
<p>Groupe de cultures 11-09 Fruits à pépins, sauf les pommes (voir les instructions ci-dessus pour les pommes)</p>	<p>Cenelle, coing, poire, poire (asiatique) et pomette.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures 12-09 Fruits à noyau</p>	<p>Abricot, cerise (acide), cerise (douce), nectarine, pêche, prucot, prune et prune à pruneaux.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage.</p>

		<p>Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures 13-07 petits fruits (serre ou champs)</p>	<p>Airelle rouge, amélanche, argouse, aronie, baie de cirier, baie de gaylussaquier, baie d'épine-vinette commune, baie de shepherdie, baie de sureau, bleuët (en corymbe et nain), camerise, casseille, cassis, cerise de cerisier de Pennsylvanie, cerise de cerisier de Virginie, chicouté, corne, myrtille, mûre, gabelle odorante, fraise, framboise, framboise sauvage, fruit de kunzea, fruit de passiflore purpurine, fruit de schizandre, fruit de <i>Syzygium luehmanni</i>, gabelle indigène, goyave du Chili, grain de poivre de Tasmanie, groseille à maquereau, kiwi, mûre de Logan, mûre véritable, pain de perdrix, pimbina, raisin de vigne de l'Amour, raisin d'ours et cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures. Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures 14-11 Noix</p>	<p>Amandier, hêtre, caryer, châtaignier, châtaignier de chinquapin, chêne à gros fruits, ginkgo, marronnier du Japon, noisetier, noyer cendré, noyer (commun et noir), noyer du Japon, pacanier, pin pignon et variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette. Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre le tronc ou les cultures. S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage. Ne pas pulvériser directement la culture.</p>

		<p>N'appliquer que sur des mauvaises herbes poussant autour des arbres qui sont sains et bien établis.</p> <p>Ne pas appliquer après le débourrement à moins d'utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran et que l'applicateur puisse s'assurer que la dérive de pulvérisation n'entrera pas en contact avec les fruits ou le feuillage.</p> <p>Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Groupe de cultures 22 Légumes-bulbes, légumes-tiges et légumes-pétiotes</p>	<p>Agave, aloès, asperge, bambou, cardon, céleri, céleri chinois, chou-rave, cœur de palmier, crambe maritime, fenouil, fougère comestible, laitue asperge, opuntia, pétasite du Japon, rhubarbe, udo, zuiki et variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette.</p> <p>Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures.</p> <p>Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran.</p> <p>S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage.</p> <p>Ne pas pulvériser directement la culture.</p> <p>Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.</p>
<p>Divers</p>	<p>Arachides, artichaut, houblon, plantes ornementales d'extérieur.</p>	<p>Serene permet de maîtriser les mauvaises herbes sensibles énumérées ci-contre lorsqu'il est appliqué aux doses et aux périodes indiquées sur cette étiquette.</p> <p>Appliquer Serene en une bande uniforme ou faire une application ponctuelle dirigée vers les mauvaises herbes sur le sol, entre les cultures.</p> <p>Utiliser un équipement d'application muni d'un capuchon ou d'un écran.</p> <p>S'assurer que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec le feuillage.</p>

		Ne pas pulvériser directement la culture. Ne pas appliquer lorsque les plantes subissent un stress. Un autre traitement est nécessaire pour éliminer la repousse des mauvaises herbes.
--	--	--

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif pour les yeux. Éviter TOUT contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Irritant pour les muqueuses. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver immédiatement après l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les remettre. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Les tâches connexes doivent être effectuées dans un lieu bien ventilé. NE PAS retourner ni permettre à quiconque de retourner sur les lieux traités tant que le feuillage n'est pas sec. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes antiéclaboussures ou un écran facial, ainsi que des chaussures et des bas pendant le chargement, l'application, le nettoyage et l'entretien. Dans le cas des applications par pulvérisation généralisées et des applications dans les sites mal ventilés, le préposé à l'application doit porter un appareil respiratoire avec cartouche contre les vapeurs approuvé par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) et la Mine Safety and Health Administration (MSHA).

Éviter tout contact avec les plantes que l'on souhaite conserver. Le feuillage touché par l'application hors cible ou la dérive sera endommagé. Éviter l'application sur les métaux réactifs tels que l'aluminium, l'étain ou le fer, ou sur des objets tels que les clôtures ou l'ameublement de jardin afin d'éviter les taches, les marbrures ou d'autres détériorations du fini des surfaces métalliques. Éviter de pulvériser par temps venteux.

N'appliquer que si le risque de dérive vers des habitations ou d'autres lieux d'activités humaines tels que maisons, chalets, écoles ou aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température et du réglage de l'équipement d'épandage et du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI. Pour réduire le ruissellement du produit depuis les sites traités vers les habitats aquatiques, évitez de l'appliquer sur des terrains à pente modérée ou forte ou sur un sol compact ou sur l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande végétation entre le site traité et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées à la personne

incommodée si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer avec des produits destinés à la consommation humaine ou animale. Craint le gel. Conserver dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Déposer l'eau de rinçage sur un sol nu.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. Le non-respect du mode d'emploi figurant sur l'étiquette constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.